

# DELTA LLOYD SAFE

## DELTA LLOYD SAFE COUPONS II

**DESCRIPTION** Delta Lloyd Safe Coupons II est un placement qui vous offre un coupon fixe de 4,5%<sup>(1)</sup> les deux premières années et un coupon variable potentiellement supérieur au taux du marché les années suivantes, tout en vous garantissant votre capital investi à l'échéance.

**DURÉE** 10 ans

**CAPITAL** Garanti à 100%

A l'issue de la 10<sup>ème</sup> année, vous touchez votre dernier coupon variable et récupérez la totalité de votre capital.

**COUPONS** Un coupon fixe de 4,5%<sup>(1)</sup> garanti la première et la seconde année.  
Un coupon variable dès la troisième année.

Coupon variable lié à l'évolution de l'indice Dow Jones EURO STOXX 50<sup>(2)</sup> et au Taux EUR CMS 1 an<sup>(3)</sup>.

### CALCUL DES COUPONS VARIABLES

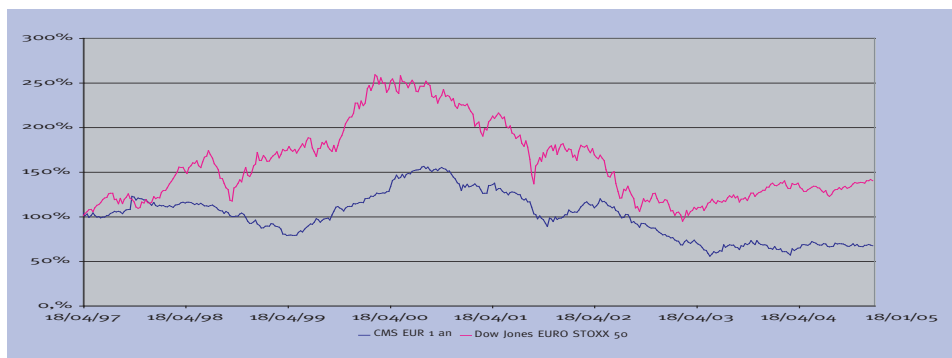
$$\begin{aligned} & 8\% \times \\ & (\text{valeur annuelle maximale du Dow Jones EURO STOXX 50/valeur initiale du Dow Jones EURO STOXX 50}) \\ & - 2 \times \\ & (\text{Taux EUR CMS 1 an}) \end{aligned}$$

**Dès l'année 3**, on constate à chaque date d'observation annuelle le niveau de l'indice Dow Jones EURO STOXX 50 par rapport à son niveau d'origine et le Taux EUR CMS 1 an. Delta Lloyd Safe Coupons II sécurise la valeur maximale de l'indice atteinte à une de ces dates d'observation afin de vous protéger contre toute baisse éventuelle du marché européen des actions.

**A la fin de la troisième année**, la valeur annuelle de l'indice Dow Jones EURO STOXX 50 constatée est rapportée à la valeur de l'indice Dow Jones EURO STOXX 50 observée au début de la première année (valeur initiale) pour calculer le taux du coupon variable de l'année 3.

**Dès la quatrième année**, c'est la plus haute valeur annuelle de l'indice Dow Jones EURO STOXX 50 constatée (valeur annuelle maximale) qui est prise en compte dans le calcul du taux du coupon variable, si bien que la valorisation du Dow Jones EURO STOXX 50 ne peut jamais diminuer.

Courbe de corrélation entre l'indice Dow Jones EURO STOXX 50 et le Taux EUR CMS 1 an.



<sup>(1)</sup> Taux brut soumis au précompte mobilier de 15%.

<sup>(2)</sup> L'indice de référence européen Dow Jones EURO STOXX 50 rassemble les 50 plus grosses capitalisations boursières de la zone euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hollande, Irlande, Italie et Portugal).

<sup>(3)</sup> Taux EUR CMS 1 an désigne le Taux Swap 1 an versus Euribor 6 mois.

## ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME

### Marché européen des actions en hausse puis en baisse et stabilité du taux 1 an.

#### Année 1 et 2

Païement d'un coupon annuel brut fixe de 4,5%.

#### Année 3 – Année 10

La distribution des coupons augmente en année 3 et 4 du fait de la hausse du marché européen des actions et se stabilise à un coupon brut de 7,07% de l'année 5 à 10 car le maximum de performance pour le Dow Jones EURO STOXX 50 est atteint en année 5.

#### À l'échéance

L'investisseur récupère 100% de son capital investi et touche son dernier coupon brut de 7,07%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Interne (TRI) brut de 6,14%.

	Origine	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
DJ EURO STOXX 50	100,00	108,00	116,64	125,97	136,05	146,93	139,59	132,61	128,63	126,06	124,80
Valeur du DJ EURO STOXX 50 maximum par rapport à l'origine	-	-	-	26 %	36 %	47 %	47 %	47 %	47 %	47 %	47 %
Taux 1 an	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %
Coupon Annuel brut	-	4,50 %	4,50 %	5,40 %	6,20 %	7,07 %	7,07 %	7,07 %	7,07 %	7,07 %	7,07 %
TRI	6,14 %		$(8 \% \times 1,26) - 2 \times 2,34 \% = 5,40 \%$								

#### Stabilité de l'indice et du taux 1 an.

#### Année 1 et 2

Païement d'un coupon annuel brut fixe de 4,5%.

#### Année 3 - Année 10

La distribution des coupons bruts ne varie pas car il y a une stabilité des marchés d'actions et du taux 1 an.

#### À l'échéance

L'investisseur récupère 100% de son capital investi et touche son dernier coupon brut de 3,32%. Ce qui correspond à un Taux de Rendement Interne (TRI) brut de 3,59%.

	Origine	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
DJ EURO STOXX 50	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Valeur du DJ EURO STOXX 50 maximum par rapport à l'origine	-	-	-	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Taux 1 an	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %	2,34 %
Coupon Annuel brut	-	4,50 %	4,50 %	3,32 %	3,32 %	3,32 %	3,32 %	3,32 %	3,32 %	3,32 %	3,32 %
TRI	3,59 %										

Pour les deux exemples : Taux EUR CMS 1 an: 2,34% en date du 10 janvier 2005

## PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

Offre valable jusqu'au 22 avril 2005, sauf clôture anticipée.

## DROIT D'ENTRÉE

3 %.

## DATE DE PAIEMENT ANNUEL

09/05/2006, 09/05/2007, 09/05/2008, 11/05/2009, 10/05/2010, 09/05/2011, 09/05/2012, 09/05/2013, 09/05/2014, 06/05/2015 (jour ouvrable suivant)

## AVERTISSEMENT

L'attention des acheteurs potentiels est attirée sur le fait que :

- les Notes, en raison de leur nature, sont caractérisées par un degré de risque élevé qui est dû, entre autres, au marché de l'indice, au risque de taux et de credit rating ;
- dans les conditions prévues aux points 6 c) et 7 B des "Conditions" de l'émission le remboursement des Notes se fera à leur juste valeur de marché qui pourra être inférieure à leur valeur nominale ;
- le montant d'intérêt sera payé de façon certaine les deux premières années. Ensuite le montant des intérêts éventuels dépendra de la performance des deux sous-jacents ;
- les Notes sont un produit garanti par l'émetteur à la maturité.

Les acheteurs potentiels de Notes doivent être conscients que les Notes peuvent diminuer de valeur et doivent être prêts à supporter une perte importante sur leur investissement en Notes. Les investisseurs potentiels doivent comprendre le risque lié aux opérations sur les Notes et doivent prendre une décision d'investissement seulement après avoir examiné sérieusement, avec leurs conseillers, la compatibilité d'un investissement en Notes au regard de leur propre situation financière, la présente information, l'information afférente aux Notes, celle relative aux sous-jacents sur lesquels les Notes sont indexées et la fiscalité applicable.

Les intérêts payés sur les Notes seront soumis au précompte mobilier belge au taux de 15%. Ce précompte mobilier sera retenu par l'intermédiaire financier belge qui interviendra dans le paiement des intérêts. Il n'y a pas de taxation de revenus supplémentaire sur ce genre de revenus. Les détenteurs de Notes qui recueilleront à l'étranger les intérêts sur les Notes, sans aucune retenue de précompte mobilier belge, sont tenus de déclarer ces revenus dans leur déclaration fiscale annuelle, et un tel revenu sera soumis à imposition, en principe au taux de 15% majoré des centimes additionnels communaux (centimes additionnels).

Les Notes ne sont pas cotées.

Le prospectus relatif à cette émission approuvé le 15/02/2005 par la Commission Bancaire et Financière et des Assurances est disponible gratuitement dans les agences Delta Lloyd Bank et doit être consulté par les investisseurs potentiels avant souscription.

La Société Générale n'agit pas en tant que conseiller et ne peut être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de la souscription ou de l'acquisition de ce produit. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel.